

## CONSEIL MUNICIPAL DE FLEURVILLE

### Séance du 25 Mai 2020 - 18 heures

En vertu de la convocation faite par Mme Patricia CLÉMENT, Maire sortant, en date du 19 Mai 2020 selon les articles L 2121-10, L 2121-11 et L 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Étaient présents les Conseillers Municipaux élus au premier tour des Élections Municipales du 15 Mars 2020.

Mmes CLÉMENT, CHABRIDON, DAGOREAU, PARENT, VAUCHER, VIARDOT, BOURACHOT, Mrs PANNETIER, GUILLEMIN, REVILLON, PERSICO, BENON, RAVAT, LEBEAU et RAY.

Mme le Maire demande à l'assemblée d'acter la séance à huis clos. Le Conseil Municipal, accepte à l'unanimité.

Après avoir procédé à l'appel, Mme le Maire déclare le nouveau conseil municipal installé.

Le Conseil Municipal ainsi installé, sous la présidence du doyen d'âge, Monsieur Jean-Paul RAVAT, a choisi Monsieur Sylvain RAY pour secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal désigne deux accessseurs, M Christophe PANNETIER et Mme Cécile PARENT.

Le Président après avoir donné lecture des articles L 2122-4 à L 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales invite le conseil à procéder à l'élection du Maire. Mme Patricia CLÉMENT se porte candidate. Conformément aux articles L 2122-4 et L 2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales :

#### Élection du Maire :

**1er tour : 15 votants, 15 bulletins**

**Mme Patricia CLÉMENT : 15 voix**

**La majorité absolue étant fixée à 8, Mme Patricia CLÉMENT est proclamée Maire et immédiatement installée.**

**Mme CLÉMENT prend ensuite la présidence de la séance et, après délibération et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal fixe le nombre d'adjoints à deux**

#### Élection du 1<sup>er</sup> Adjoint

Mr GUILLEMIN se porte candidat

**1er tour : 15 votants, 15 bulletins dont 1 blanc**

**M Jacky GUILLEMIN : 14 voix**

**La majorité absolue fixée à 8, M Jacky GUILLEMIN est proclamé 1er Adjoint et est immédiatement installé.**

#### Élection du 2<sup>ème</sup> Adjoint

Mme Brigitte CHABRIDON et M Christophe BENON se portent candidats

**1er tour : 15 votants, 15 bulletins**

**Mme Brigitte CHABRIDON : 11 voix**

**M Christophe BENON : 4 voix**

**La majorité absolue fixée à 8, Mme Brigitte CHABRIDON est proclamée 2ème Adjoint et est immédiatement installée.**

Mme Patricia CLÉMENT, Maire est donc proclamée déléguée communautaire.

Mme le Maire donne ensuite lecture de la charte de l'élu(e) qui est par ailleurs remise à chaque conseiller municipal.

#### Questions diverses

- Mme le Maire donne lecture du Plan de Reprise d'Activité mis en place afin de respecter toutes les règles sanitaires et d'organisation du travail pour l'ensemble des employés municipaux.
- Mme le Maire explique que les membres des commissions communales seront nommés au prochain conseil municipal ainsi qu'il sera procédé à l'élection des délégués aux syndicats intercommunaux.
- Le Conseil Municipal devra également statuer sur les délégations qu'il veut bien attribuer au Maire.

- Le Maire et ses adjoints se réuniront tous les lundis soirs à 18 heures à moins d'empêchements.
- Les réunions de conseil auront lieu les premiers mardis de chaque mois.
- La prochaine réunion aura lieu le Mardi 02 Juin à 20 heures dans la salle des fêtes à l'étage.
- La réunion du vote du budget primitif 2020 se tiendra le premier mardi du mois de Juillet

La séance est levée à 19h15.

Le Maire  
Patricia CLÉMENT

